

L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville

Mars - Avril 2022

#34



p. 4
**Construire l'avenir
de façon cohérente**

p. 7 à 11
DOSSIER
Parcours Santé
Bien-être

p. 15
La couveuse
Nuna



Chères Albertvilloises, chers Albertvillois,

Construire l'avenir de façon cohérente, c'est avoir une vision d'ensemble et s'attacher à tous les domaines qui fondent notre société. Nos spécificités locales sont multiples et c'est en les analysant de façon globale que nous pouvons satisfaire les Albertvilloises et Albertvillois qui attendent des services publics de qualité.

Même si la collectivité territoriale et l'équipe municipale ne peuvent pas tout, nous nous efforçons de répondre au mieux à toutes les sollicitations dans un contexte budgétaire toujours plus limité notamment par le désengagement de l'Etat, subi depuis plusieurs années.

Dans ce numéro, nous revenons sur les différents documents d'urbanisme qui planifient à moyen et long terme l'aménagement de notre territoire. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme sont en cours d'adaptation avec la Communauté d'Agglomération Arlysère. Il s'agit, pour faire un beau futur, de concilier activités économiques, services à la population et transitions écologique et énergétique.

Pour répondre à ces exigences, nous devons avoir un territoire en bonne santé. A Albertville, cela passe par la mise en place d'outils attractifs pour les professionnels de santé comme l'Espace Santé, une collaboration dynamique avec le Centre Hospitalier d'Albertville-Moùtiers et la mise en place prochaine d'une Communauté

Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) pour faciliter l'accès aux soins de la population. Le centre de vaccination aura été une excellente expérience de réactivité de nos services publics et de prévention. Je tiens à remercier tous les acteurs de cette réussite saluée par tous.

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire des Jeux Olympiques d'Albertville et de la Savoie, nous avons pu voir à quel point notre territoire est soudé par une véritable histoire commune, entretenue par des bénévoles toujours très actifs. C'est pourquoi nous poursuivons notre soutien indéfectible aux associations. Nous devons aussi être tournés vers l'avenir en entretenant les structures surdimensionnées pour une commune de 20 000 habitants, certes, mais qui font l'attractivité de notre territoire et qui participent à son développement. Une société s'identifie grâce à son histoire, aux femmes et aux hommes qui croient à un avenir juste et équitable et qui doivent être des acteurs politiques conscients aux côtés des institutions.

Frédéric Burnier Framboret
Maire d'Albertville
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère

Caroline Bellard, au service de la prévention



Caroline aimerait pouvoir laisser de la place aux valeurs soignantes dans le management et permettre aux professionnels de santé de s'épanouir dans leur activité.

Depuis 2011, elle officie en tant que cadre de santé dans le service de pédiatrie et de néonatalogie du CHAM avec une nouvelle expérience à son arc et pas des moindres, elle pilote depuis avril 2021, le centre de vaccination d'Albertville. Après un début de vaccination au CHAM, l'Agence Régionale de Santé (ARS) demande à la Ville d'Albertville d'ouvrir un centre de vaccination pour monter en puissance. C'est Caroline qui propose ses services et surtout son expérience.

Depuis un an, elle est donc mise à disposition par le CHAM et organise tout le fonctionnement du centre de vaccination. Avec les services de la Ville, elle a géré la mise en place et le fonctionnement du centre, elle supervise les plannings des soignants et des agents administratifs et gère les créneaux de vaccination en binôme avec Gaël Miano, responsable du service citoyenneté à la Ville. Elle s'adapte à toutes les demandes de l'ARS et aux annonces du gouvernement. Paradoxalement, les moments les plus stimulants pour elle, sont les périodes où il faut augmenter la capacité de vaccination. Beaucoup de stress mais aussi la satisfaction de réussir, de se lancer des défis. Avec des capacités, certains jours à plus de 1000 injections, comme la semaine du 14 juillet où 5006 doses ont été réalisées, il s'agit de faire preuve de grande réactivité.

Outre l'adaptabilité, il faut saluer la bienveillance de Caroline et de l'équipe qui l'accompagne dans cette mission de santé



publique. Lors des annonces de restrictions sanitaires, une certaine agressivité se faisait ressentir. Tous les soignants et bénévoles sont restés dignes et motivés.

Pour Caroline, les applaudissements à 20h lors du premier confinement suscitaient des émotions partagées. Elle rentrait régulièrement à pied de l'hôpital à son domicile et même si ces applaudissements lui faisaient plaisir, elle n'avait qu'une hantise, ramener ce virus chez elle, dans sa famille.

Ce qui intéresse Caroline dans cette expérience inédite, c'est la mise en exergue de la prévention et non du curatif. Caroline ne compte pas ses heures quand l'activité le requiert, parfois en soirée ou le week-end et notamment suite aux différentes annonces gouvernementales. Elle adore l'expérience humaine qu'elle vit actuellement. C'est vrai qu'on peut l'envier, elle aura rempli une belle mission au service du public, de la santé publique.

En réponse à certains réfractaires, elle trouve que « oui, elle est belle la France » de proposer un vaccin gratuit à tous ses habitants. Combien de pays en rêve ?...



Outre Caroline Bellard, c'est l'occasion de remercier pour leur investissement dans la réussite de dispositif :

Gaël, Martial, Sophie, Gilles, Delphine, Valérie, Thi Lane ; tous les secrétaires & standardistes, les Bénévoles 92, les effecteurs de la vaccination : médecins, pharmaciens, infirmières coordinatrices, sages-femmes, dentistes, infirmiers, internes, vétérinaires, kinésithérapeutes, préparateurs en pharmacie, les secouristes (pompiers, FFSS, Protection Civile et Croix-Rouge), le CHAM et les agents des services municipaux qui se mobilisent.



SOMMAIRE	ENTREPRENDRE	ACCOMPAGNER	DÉCOUVRIR
	P. 3 Portrait de Caroline Bellard P. 4 Construire l'avenir de façon cohérente P. 5 Modification du P.L.U. P. 6 Taxe d'aménagement majorée	P. 14 Inscriptions scolaires / Portes ouvertes Lycée Le Grand Arc P. 15 Faire éclore son projet	P. 18 L'ancien hôpital d'Albertville P. 19 Culture et Patrimoine P. 20 Centre de ressources / EMSA P. 21 Savoie, couleurs du monde / Albe'Games / Trans-form / Sidaction
	DOSSIER		
	P. 7 à 11 Parcours Santé, Bien-être	P. 12-13 Albertville en images P. 16 Expression libre P. 17 Infos mairie P. 22-23 Agenda	

Construire l'avenir de façon cohérente



Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des documents d'urbanisme destinés à planifier à moyen et long terme l'aménagement d'un territoire. Ils sont élaborés à des échelles intercommunales.

Le périmètre d'un SCoT est celui d'un bassin de vie et d'emploi. Par délibération en date du 10 décembre 2021, les élus d'Arlysière ont engagé la révision générale du SCoT.



Ce schéma doit permettre un développement durable et équilibré du territoire, et assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles, qui s'organisent autour de trois grands piliers :

- Les activités économiques (industrie, artisanat, commerce, agriculture, forêt, tourisme, services...),
- Les principaux services à la population : logements, mobilité, grands équipements et services structurants,
- La transition écologique et énergétique, intégrant la valorisation des paysages et la gestion économe des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En montagne, le SCoT doit définir la localisation, la nature et la capacité globale des équipements structurants relevant d'Unités Touristiques Nouvelles Structurantes (remontées mécaniques, hébergements touristiques, aménagements, selon leur taille).



Par ailleurs, le SCoT doit intégrer un certain nombre de documents de planification élaborés à des échelles supérieures (Région, bassin hydrographique...) et de lois. La révision du SCoT devra prendre en compte la loi Climat et Résilience (août 2021) et notamment les nouvelles directives en matière de réduction de la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers, ainsi que l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050.



Sur la base d'un diagnostic territorial, les élus d'Arlysière élaboreront un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), véritable projet politique qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir.



Ces objectifs doivent permettre de coordonner les politiques publiques menées sur les trois thématiques sus-nommées.

Ce PAS est traduit concrètement dans un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui constitue l'outil d'application du

PAS, et comprend un certain nombre de prescriptions (textuelles, chiffrées et/ou cartographiées), avec lesquelles les PLU doivent être compatibles.

Il s'agit donc d'un vaste projet d'ensemble qui, pour être réussi, se doit de prendre en compte les spécificités locales, d'être partagé par le plus grand nombre, en associant les partenaires concernés et la

population, laquelle sera consultée in fine dans le cadre d'une enquête publique. Le SCoT sera exécutoire après son approbation par le conseil communautaire, d'ici à 3 ans. Suite à cette validation, les communes devront étudier l'opportunité de revoir leurs documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme) dans un délai d'un an.



Modification du P.L.U.

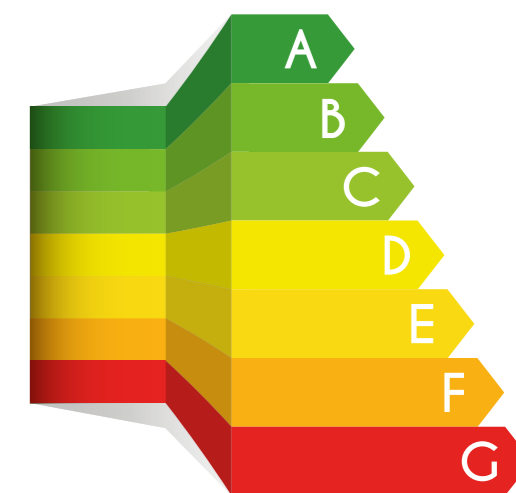
Afin d'intégrer les évolutions réglementaires et les projets d'aménagement, le Plan Local d'Urbanisme de la commune, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013, est modifié régulièrement.

Par arrêté municipal en date du 19 juillet 2021, la procédure de modification n°3 du PLU a été prescrite. Elle vise notamment à :

- Préciser les dispositions réglementaires permettant de mieux réguler la densité au regard du contexte urbain, paysager et patrimonial,
- Préciser les dispositions relatives à la préservation du patrimoine, avec intégration dans le PLU des éléments issus du diagnostic patrimonial réalisé

dans le cadre de la préfiguration des Sites Patrimoniaux Remarquables d'Albertville,

- Mettre à jour les dispositions réglementaires permettant d'encourager le développement de la mobilité douce,
- Préciser les dispositions permettant d'améliorer la qualité des constructions et leur performance énergétique,
- Améliorer les dispositions concernant l'insertion paysagère et urbaine des futures constructions dans la ZAC du Parc Olympique,
- Corriger certains articles du règlement pour améliorer leur compréhension.



Ces modifications se traduiront par une mise à jour du règlement écrit et du plan de zonage.

Une fois les pièces du dossier rédigées, la procédure administrative sera mise en place : consultation des services de l'Etat, enquête publique et approbation par délibération du conseil municipal.

Pour mener à bien cette réflexion et rédiger les pièces du dossier, la commune est accompagnée par un bureau d'études.



EN FRANCE

- 466 périmètres de SCoT
- 95% de la population couverte par un SCoT opposable ou en cours
- 86% des communes couvertes par un SCoT en vigueur ou en cours



Taxe d'aménagement majorée



La taxe d'aménagement est un dispositif national qui s'applique aux opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement, en vue de financer notamment les travaux de voirie et de réseaux rendus nécessaires par le développement de la commune et la nouvelle urbanisation.

Comme tous les deux ans, le conseil municipal a confirmé le taux de la part communale de la taxe d'aménagement pour l'ensemble du territoire avec une valeur de 5 %.

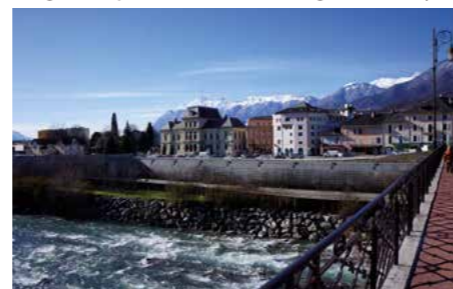
Cependant, la commune d'Albertville fait face à un accroissement de projets de

constructions nouvelles de part et d'autre du pont du Mirantin. Plusieurs tènements fonciers apparaissent déjà dans une dynamique de mutation avec la perspective de production d'un nombre significatif de logements. Ce développement de l'urbanisation sera directement connecté à l'avenue Jean Jaurès, à l'avenue des Chasseurs Alpins et à l'avenue du 8 mai 1945.

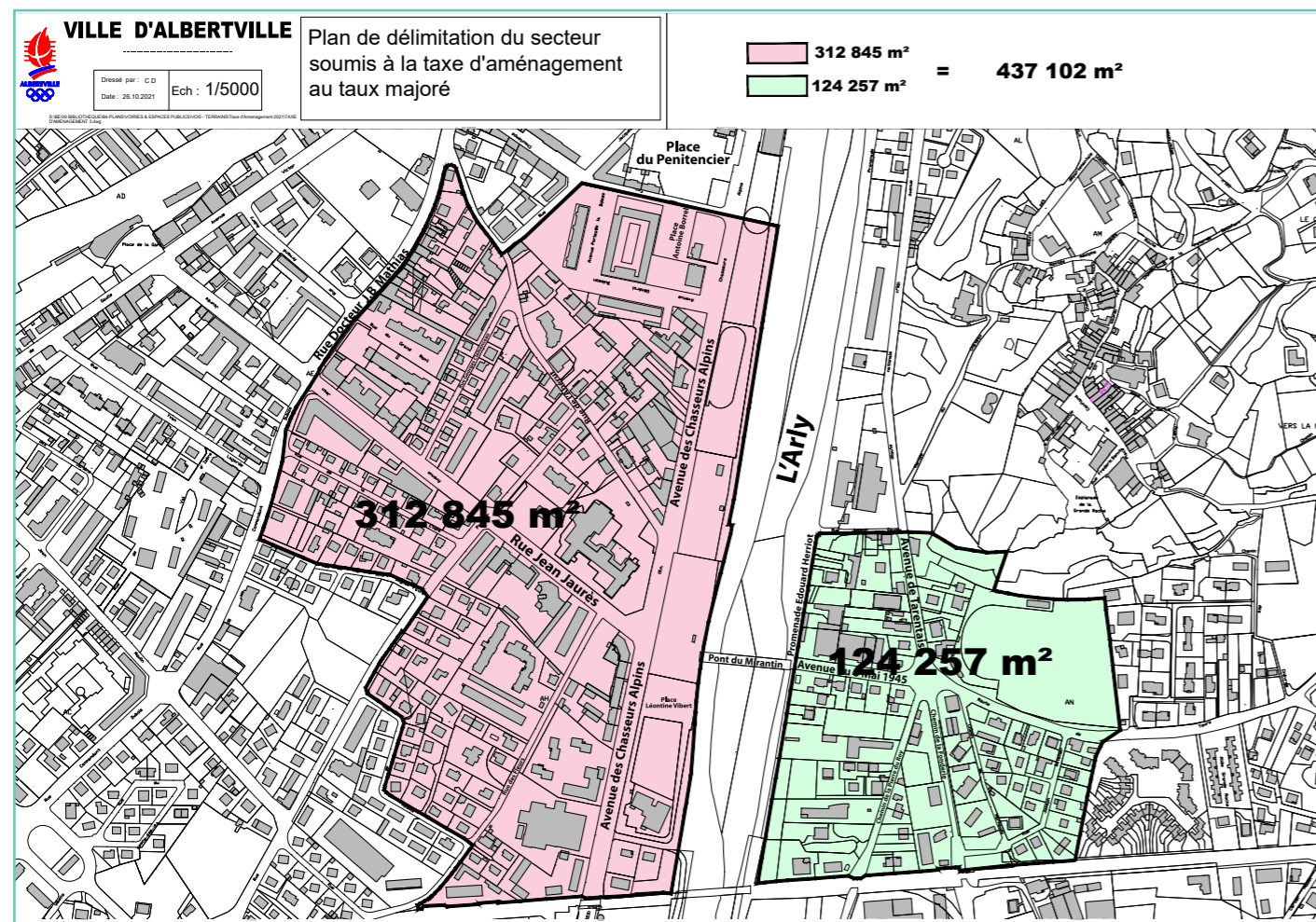
Ces deux carrefours structurants, situés de chaque côté du pont du Mirantin, ne sont pas dimensionnés pour tolérer une nouvelle augmentation de la circulation quotidienne en lien avec l'importance de la construction des nouveaux immeubles d'habitation devant être édifiés dans le secteur.

La restructuration de ces carrefours est nécessaire. Ce projet intègre les modes de transport doux (vélo et piéton) pour permettre des déplacements en toute sécurité dans ce secteur, en direction du centre-ville ou de la plaine de Conflans. Par ailleurs, ces aménagements permettront d'améliorer la qualité de l'entrée de ville

dans la continuité des espaces verts situés le long de la promenade des berges de l'Arly.



L'ensemble de ces aménagements publics est estimé en phase esquisse, en intégrant les frais d'études, de maîtrise d'œuvre et de travaux, à 3 000 000 € TTC. Le montant de ces aménagements publics nécessite donc la mise en place d'une taxe d'aménagement majorée à l'intérieur du périmètre qui sera directement desservi. Aussi, en date du 8 novembre 2021, le conseil municipal a décidé d'instituer sur le secteur du pont du Mirantin, une taxe d'aménagement avec un taux, pour la part communale, majoré à 20 % applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.



Parcours Santé Bien-être

La santé est pour l'Organisation mondiale de la santé, « l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ». Elle ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité mais dans un état de complet bien-être physique, mental et social.

A Albertville que ce soit avec le centre de vaccination qui a reçu le satisfécit de la population, avec la création prochaine de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, avec les structures publiques ou privées existantes et les professionnels de santé du territoire, l'offre s'élargit avec le soutien des équipes municipale et intercommunale. Parallèlement, les pratiques qui privilégient le bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress, se développent aussi largement.

Les deux années que nous venons de passer nous rappellent, s'il en était nécessaire, à quel point être en bonne santé physique et mentale est essentiel. Elles nous obligent aussi quant au magnifique système de santé dont nous sommes dotés.



Pour une médecine de proximité



Une démographie médicale et paramédicale insuffisante et une saturation de l'accès aux soins sont les deux principaux problèmes du diagnostic territorial de santé.

Pour remédier à ces difficultés impactant la population du bassin albertvillois, une **Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)** est en projet sous la houlette du coordinateur David Van Outryve, avec l'ensemble des professionnels de santé du secteur, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Arlysère et en étroite concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Depuis mai 2021, des réunions sont organisées avec un groupe de professionnels de santé et le projet avance bien. Il porte sur les 39 communes d'Arlysère et sur 5 micro territoires : Albertville et ses alentours proches, la

basse Tarentaise, le Beaufortain, la Haute Combe de Savoie, Ugine/ Le Val d'Arly.

Cette CPTS aura pour rôle de coordonner les professionnels de santé du territoire qui souhaitent s'organiser pour répondre à des problématiques communes comme l'organisation de soins non programmés, la coordination ville-hôpital, l'attractivité médicale du territoire ou encore la coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile.

L'enjeu est, pour les professionnels, de mieux structurer leurs relations, de décloisonner leurs soins et de les réorganiser autour du patient.



Cette démarche doit répondre à trois missions dites socles :

- améliorer et faciliter l'accès aux soins des patients,
- organiser un parcours de santé pluri-professionnel autour du patient,
- développer des actions de prévention.

Cette nouvelle CPTS se fixe aussi pour objectif de développer la qualité et la pertinence des soins et d'accompagner les

professionnels de santé du territoire.

Pour le patient, le CPTS doit permettre :

- un accès facilité à un médecin traitant,
- une qualité et une rapidité de prise en charge,
- l'accès à tous les professionnels nécessaires à son parcours de soins,
- la continuité des soins en ambulatoire,
- une offre de soins identifiée localement,
- une prise en charge complète notamment pour les personnes les plus fragiles.

Concrètement et à titre d'exemple, des patients du territoire rencontrent des difficultés pour trouver un médecin traitant. Grâce à la CPTS, il s'agit de développer l'outil le mieux adapté (plateforme téléphonique, site internet...) où le patient pourra enregistrer sa demande. Ce sont les professionnels qui viendront à la rencontre du patient.

Cette nouvelle communauté, après avoir reçu la validation de l'ARS, devrait permettre de lutter contre les déserts médicaux sur le territoire et participer à une meilleure qualité de vie des professionnels de santé et des patients.

Pour Emmanuel Lombard, Vice-Président d'Arlysère « *il est essentiel de penser collectif, il en va de la réussite de ce beau projet* ». Quant à David Van Outryve, il « *se réjouit de la dynamique engagée, de la motivation des professionnels de santé dans ce projet et de la relation ville-hôpital qui va se nouer dans cette dynamique* ».

Le saviez-vous ?

Sur le bassin albertvillois, on compte 30 médecins généralistes dont 12 âgés de plus de 60 ans. 200 CPTS sont créées ou en projet en France, elles répondent à la loi de modernisation de notre système de santé de 2016 demandant à chaque territoire de se doter d'une CPTS.

La maternité d'Albertville en action



La maternité d'Albertville est une maternité en phase avec son époque ! Sous l'impulsion d'une équipe pluridisciplinaire dynamique, le service évolue pour répondre aux nouvelles attentes des futures mamans et des couples.

Et cela s'exprime dans l'offre de soins qu'elle propose et les valeurs qu'elle porte auprès des parturientes telles que : le respect et la prise en soin de la future maman, la définition d'un projet de naissance individualisé, l'accompagnement par des soins de support personnalisés, la mise en place d'une démarche de développement durable au sein du service.

La maternité est également très active sur le plan de la communication avec la création d'un site internet dédié (www.maternitealbertville.fr) et l'animation d'une page Facebook (@Maternité-d'Albertville). Les femmes enceintes peuvent ainsi se tenir informées des dernières actualités de la maternité, obtenir les informations utiles à leur parcours de soins et des conseils pour le bien-être des bébés et de leurs parents.

Enfin, la toute nouvelle salle de naissance « Nature » et le projet de labélisation « Initiative Hôpital Ami des Bébé », témoignent eux aussi de la modernité de la maternité d'Albertville.

La nouvelle salle « Nature » de la maternité

Nouveauté 2022 : la salle d'accouchement dite « Nature » propose une ambiance et des installations propices à la sérénité et à la relaxation de la femme en travail. Ainsi, une banquette spacieuse, une baignoire et une liane de suspension sont notamment à la disposition du couple pour accueillir les bébés dans des conditions optimales.



Nouvelle prise en charge chirurgicale

Les patients atteints d'un cancer du tube digestif peuvent à présent bénéficier d'une chirurgie carcinologique sur le site hospitalier d'Albertville. Cette nouvelle activité, dispensée par les chirurgiens

viscéraux spécialisés du CHAM, permet aux patients de gagner en confort grâce à une prise en charge au plus près de leur bassin de vie. Si leur état de santé le nécessite, les

patients pourront ensuite poursuivre leur parcours de soins oncologiques à l'hôpital d'Albertville et effectuer leurs séances de chimiothérapie au sein de l'hôpital de jour oncologique.

Formation gratuite pour les aidants



L'association France Alzheimer Savoie organise une formation gratuite (14h) pour tous les aidants accompagnant un malade Alzheimer ou apparenté en institution ou à domicile.

Cette formation sera animée par une psychologue clinicienne et une bénévole de l'association et constituée de plusieurs modules :

- 1- connaître la maladie d'Alzheimer,
- 2- les aides possibles,
- 3- accompagner au quotidien,

- 4- communiquer et comprendre la personne,
- 5- être l'aidant familial.

Cette formation est réservée uniquement aux aidants. Elle se déroulera les vendredis 11 et 18 mars et mercredis 30 mars et 6 avril 2022 de 14h15 à 17h45 à Albertville.

Inscription obligatoire ou renseignements au 04 79 60 31 48 ou francealzheimer.savoie@orange.fr



L'Espace Santé d'Albertville



L'Espace Santé d'Albertville poursuit son regroupement de professionnels de santé. Ainsi, depuis l'automne dernier, un 4^{ème} médecin généraliste s'est installé dans les locaux de l'ancien hôpital, avenue Jean Jaurès. Une orthophoniste et une troisième infirmière dans le cabinet infirmier ont intégré cette structure.



Ouvert en septembre 2018, l'Espace Santé d'Albertville regroupe en un lieu unique des médecins généralistes et spécialistes ainsi que d'autres professionnels (infirmier, kinésithérapeute, sage-femme...). Il permet de répondre à la pénurie de professionnels de santé sur notre territoire. Pour ce faire, la Ville d'Albertville met à disposition des locaux lui appartenant et pratique des loyers modérés pour favoriser de nouvelles installations de professionnels de santé.

Un an pour le centre de vaccination :

Ouvert le 6 avril 2021, du lundi au vendredi, à la salle de la Pierre du Roy, le Centre de vaccination d'Albertville devrait prochainement fermer ses portes.

Au 31 janvier 2022 et depuis sa mise en place, 97 914 injections ont été réalisées. 672 créneaux par jour, avec des piques jusqu'à 1 000, ont été proposés. Rien qu'au

mois de janvier, ce sont 10 747 injections effectuées dont 460 à des enfants de 5 à 11 ans. Le taux d'occupation s'est élevé à 69%, avec une forte chute des réservations depuis le 20 janvier.

Chaque jour, ce sont une vingtaine de personnes mobilisées par demi-journée qui travaillent au centre. C'est donc un budget mobilisé important en moyens humains mais aussi logistiques. La vie associative a aussi été largement impactée par la mise à disposition de la salle de la Pierre du Roy.

Le maire d'Albertville Frédéric Burnier Ramboret et l'équipe municipale adressent tous leurs remerciements à l'ensemble des personnels soignants, logistiques, administratifs et bénévoles. Sans leur forte mobilisation, ce dispositif essentiel à la santé publique n'aurait pu être possible.



Faites-vous connaître

A partir du prochain numéro de l'Albertvillois et à la demande de certains professionnels de santé, nous éditerons la liste des professionnels de santé par spécialité. Si vous souhaitez apparaître dans cet annuaire et si vous avez un titre RNCP, merci de nous indiquer vos coordonnées en écrivant à communication@albertville.fr

Dans le prochain numéro : les médecins généralistes d'Albertville

No stress

De nombreuses disciplines se développent ou sont redécouvertes sur le bien-être et la santé. Issues principalement des médecines traditionnelles, elles attirent un

public nombreux comme en témoigne à Albertville, l'ouverture d'espaces de bien-être. En aucun cas assimilées à des soins médicaux, ces pratiques privilégient le bien-

être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress. Nous avons rencontré deux professionnelles : une réflexologue et une sophrologue.

Hélène Vieira, réflexologue et conseillère en aromathérapie



Installée depuis 2 ans à Albertville, Hélène Vieira s'est formée à la méthode de neuro-réflexologie au centre de formation

d'Annecy pour obtenir un titre RNCP, reconnu par l'Etat.

C'est sur les pieds, par des pressions précises sur des points et des zones réflexes que la neuro-réflexologie agit sur le système nerveux, sanguin et immunitaire en donnant l'ordre au système nerveux autonome de sécréter certaines hormones. Elle a pour but de rétablir le bon équilibre de l'organisme, d'apporter des soulagements aux différents maux et aux effets indésirables des traitements médicaux et aide à la gestion du stress.

Hélène Vieira a pour objectif de faire de la prévention et d'accompagner dans

le mieux-être au quotidien. Sa clientèle s'étend de 2 mois à 96 ans !

Formée à l'accompagnement des enfants, des femmes enceintes et des personnes suivies en oncologie, elle propose aussi ses services aux seniors et aux personnes en soin palliatif que ce soit à son cabinet, à domicile ou en structures.

Souvent en lien avec d'autres praticiens, thérapeutes ou médecins, Hélène Vieira met tout en œuvre pour un suivi de qualité. Après la séance qui dure en moyenne 1h (20 à 30 minutes pour un enfant), elle conseille en aromathérapie pour un suivi à base d'huiles essentielles.

Deux réflexologues à Albertville reconnues par l'Etat :

A fleur des maux - Hélène Vieira

36, rue Félix Chautemps - 06 51 89 62 13
Courriel : afleurdesmaux@outlook.fr

Site : <https://afleurdesmaux.wixsite.com/reflexologue>

Armony'D

1 rue Felix Chautemps - 06 01 81 37 51
Courriel : armonydelphine@gmail.com

Emilie Rougier Le Tallec, sophrologue



Trois outils sont utilisés dans cette méthode : la respiration contrôlée, la détente musculaire et la « sophronisation » ou visualisation (recherche dans l'imaginaire de la personne).

Emilie Rougier Le Tallec vous guide pour déterminer votre objectif (gestion des émotions, amélioration du sommeil, gestion du stress...) en s'appuyant sur vos ressources (j'aime la danse, le bricolage...) et vos souvenirs corporels ou de la pensée (ceux qui nous font du bien).

Bien pressés que nous sommes aujourd'hui, la sophrologie apprend à être conscient, être présent. Elle réapprend à se concentrer sur ce que l'on fait, au moment où on le fait. Et ça ne se décrète pas aisément. Dans le même esprit qu'une femme enceinte va apprendre à



respirer et s'entraîner régulièrement avant l'accouchement, la sophrologie demande une pratique régulière. Comme un sportif ne se muscle pas en deux séances, le bien-être nécessite de la pratique d'abord guidée puis individuelle et régulière.

Emilie Rougier Le Tallec exerce en entrepreneur individuel et a obtenu son titre RNCP reconnu par le Ministère du Travail.

Sophrologue à Albertville reconnue par l'Etat :

Ressources & vous - Emilie Rougier

774 rue Commandant Dubois - 07 67 17 43 89

Courriel : ressources-et-vous@sophrologue-savoie-albertville.com
<https://www.sophrologue-albertville-savoie.com/>

30 ANS DÉJÀ !



Pour ses 30 ans, la statue Europe de Pierre Margara a été rénovée.



Arrivée de la flamme anniversaire portée par Franck Piccard, Jean-Pierre Vidal et Sébastien Amiez.



Michel Barnier, Hervé Gaymard, Vincent Rolland, Martine Berthet et Frédéric Burnier rejoignent les médaillés olympiques dans le cortège.



Défilé des enfants accompagnés des Chasseurs Alpins, des bénévoles 92 et de la population.



La rue de la République revit 1992.



Les enfants de l'accueil de loisirs Les Pommiers participaient au défilé.



Des bénévoles toujours présents.



Excellence, respect et amitié, les 3 valeurs de l'Olympisme.



Driss Painting a mis des paillettes dans nos yeux en rendant hommage à Jean-Claude Killy et Michel Barnier.



De nombreuses personnalités présentes pour ce 30^{ème} anniversaire des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie.



Allumage de la vasque par François-Cyrille Grange qui, en 1992, à l'âge de 10 ans, accompagnait Michel Platini.



Feu d'artifice offert par le Conseil départemental de la Savoie pour clôturer cette journée de fête.

Inscriptions scolaires 2022/2023

Si votre enfant entre à l'école maternelle ou élémentaire, ou si vous emménagez à Albertville ou encore si vous avez déménagé sur un autre secteur de la commune, pensez à effectuer votre inscription scolaire.

Deux démarches sont à accomplir, la première auprès du service Vie scolaire de la Ville et la seconde auprès de l'école indiquée sur le certificat d'inscription scolaire. Pour la rentrée 2022/2023, les inscriptions ont lieu sur rendez-vous au guichet unique à partir du 7 mars. Les demandes de dérogations doivent être transmises avant le lundi 2 mai 2022.

Plus d'informations : www.albertville.fr ou au 04 79 10 45 20



Formation, attention aux arnaques

Vous avez reçu un mail, un sms, ou un appel vous promettant une formation gratuite via votre compte personnel de formation (CPF) ? Soyez attentifs aux tentatives d'arnaques pour dérober vos crédits CPF et n'y donnez pas suite. Le site cybermalveillance.gouv.fr recueille les témoignages et rappelle que ni la Caisse des Dépôts, ni Pôle Emploi, ni le Ministère du Travail n'effectuent la moindre démarche téléphonique au sujet du CPF.

Le compte personnel de formation (CPF) vous permet d'acquérir des droits à la formation utilisables tout au long de votre vie professionnelle. Ces droits sont crédités automatiquement chaque année sur votre compte CPF par vos employeurs. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ce compte est directement crédité en euros et non plus en heures, dans la limite d'un plafond de 5 000 €. Pour les agents du secteur public, les droits acquis en heures peuvent être convertis en euros à raison de 15 € par heure.

Pour plus d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Du bon, du bio pour nos enfants !

La grande distribution impose, aux producteurs, des fruits et légumes aux normes de calibrage strictes. Si ces produits sont trop petits, trop gros ou difformes, ils ne sont pas acceptés. Pourtant leur saveur reste bien souvent la même. Ce sont des produits français (clémentines de Corse, kiwis du Gard, potimarrons de Savoie...) qui sont obligatoirement BIO ou HVE (Haute Valeur Environnementale).

Une entreprise lyonnaise a décidé de se spécialiser dans ces aliments bio et « moches ». Elle les récupère pour les revendre à bas prix, et ce sont nos petits Albertvillois qui en profitent. La cuisine centrale d'Albertville commande ces produits de qualité qu'elle paye moins cher que des produits calibrés.

Pour les calibres de fruits inférieurs, la cuisine centrale propose 2 ou 3 fruits à ses convives pour respecter le grammage préconisé par la loi. Pour les légumes trop gros ou tordus, nos cuisiniers municipaux

les mijotent en plats ou en soupe.

Chaque mois, en fonction de ses résultats, la cuisine centrale reçoit un diplôme pour les économies en eau, carburant... qu'elle génère en achetant ces fruits qui auraient été détruits.

A titre d'exemple, pour janvier 2022, 833 kg de fruits et légumes atypiques ont été sauvés grâce à la cuisine centrale d'Albertville.



Faire éclore son projet

Un nouveau dispositif arrive sur Albertville. La couveuse d'entreprises Nuna a pour vocation de sécuriser les parcours professionnels. Installée prochainement dans les locaux du P'tit bureau (avenue Jean Jaurès), cette association est soutenue par la Ville d'Albertville, la Communauté d'agglomération Arlysère, le Conseil départemental de la Savoie, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds social européen qui soutient les projets pour l'emploi.



Comment ça marche ?

Vous envisagez de créer votre entreprise et ce n'est pas simple de se lancer pour la première fois dans cette aventure. La couveuse vous accompagne pour tenter l'expérience et tester votre activité avant de créer votre entreprise. Ainsi, la couveuse Nuna vous permet de savoir si votre projet est viable, de définir le meilleur statut juridique. Mais avant cela, il vous faudra formaliser votre candidature par un dossier qui sera expertisé par un comité de sélection. Toute personne physique, à l'exception des personnes salariées à plein temps, peut prétendre à ce dispositif.

Si le dossier est accepté, le futur entrepreneur signe un Contrat d'Appui ou Projet d'Entreprise (CAPE). Intégrer la

couveuse d'entreprises Nuna lui permet d'exercer son activité dans un cadre légal et sécurisé sans s'immatriculer. La couveuse lui fait bénéficier d'un hébergement juridique grâce au prêt du numéro de Siret pour facturer et à l'assurance responsabilité professionnelle. L'entrepreneur à l'essai peut donc produire et commercialiser ses produits/services sous couvert du numéro SIRET de la couveuse.

La couveuse propose aussi un service de comptabilité permettant de réaliser des opérations comptables, déclarations sociales obligatoires et déclarations fiscales.

Grâce à un accompagnement individualisé, le futur entrepreneur peut bénéficier de formations collectives et d'ateliers. Des rendez-vous réguliers avec les experts de la couveuse permettent d'évoluer en toute sérénité et de monter en compétences.

Enfin, il permet de conserver ses droits sociaux acquis. Les demandeurs d'emploi conservent leurs droits. Au moment de la création, ils restent éligibles à l'ACRE. La couverture sociale est maintenue au titre du régime général de la sécurité sociale.

De 12 mois à 3 ans

Le futur entrepreneur peut donc se concentrer sur son cœur d'activité et

gagner du temps. Il peut définir son modèle économique, commencer à en récolter les résultats et avoir l'assurance de conserver ses revenus.

Pour vous aider et vous conseiller dans la réussite de votre projet de création d'entreprise, une équipe de professionnels vous accompagne tout au long de votre parcours. C'est le dispositif idéal pour tester en grandeur réelle votre projet et vous lancer en toute confiance. Le contrat CAPE a une durée maximale de 12 mois, et est renouvelable 2 fois.

Pour bénéficier d'un accompagnement surveillé et de qualité : <https://couveusenuna.com/>



Dans un cadre légal, facturez vos clients sans vous immatriculer.



Devenez entrepreneur en étant accompagné.



Externalisez le traitement administratif et comptable de votre activité.



Sécurisez-vous, en conservant vos droits sociaux et en étant assuré pour votre activité.

COUVEUSE D'ENTREPRISES NUNA

Standard : 04.50.90.72.40
Portable : 07.82.20.84.18

Conseillères en couveuse : Hatice ALTINEL : hatice.altinel@nunadev.com - Marielle DUGOIS : couveuse74@nunadev.com

PORTES OUVERTES AU LYCÉE LE GRAND ARC

Comme chaque année, le lycée professionnel Le Grand Arc ouvre ses portes pour présenter toutes ses sections professionnelles, en CAP ou Bac Pro. Le lycée vous dévoilera sa large proposition les vendredi 1^{er} avril de 16h à 19h et samedi 2 avril de 8h à 12h.

Découvrez les métiers de la menuiserie et de l'agencement, les métiers des transitions numérique et énergétique, le bâtiment, les services à la personne, la restauration ou encore les métiers de la mode.

Si vous êtes collégien et souhaitez découvrir l'une des filières, c'est l'endroit où il faut être !



Pour plus d'informations : <https://grand-arc.ent.auvergnerhonealpes.fr> ou 04 79 37 17 02

Faire un beau futur pour Albertville

Frédéric Burnier Framboret, Bérénice Lacombe, Jean-François Brugnon, Christelle Sevessand, Hervé Bernaille, Karine Martinato, Jean-Pierre Jarre, Jacqueline Roux, Michel Batailler, Pascale Masoero, Alain Mocellin, Yves Breche, Josiane Curt, Lysiane Chatel, Pascale Voutier Repellin, Muriel Théate, Jean-Marc Rolland, Pierre Carret, Jean-François Durand, Valérie Gourlin-Robert, Morgan Chevassu, Fatima Brikoui Amal, Cindy Abondance, Davy Coureau, Samuel Masseboeuf, Louis Bosc

Elles s'appellent Léa, Maïka, Estelle. Elles ont toutes les trois une vingtaine d'années. Grâce à Léa, Albertville va participer au défi « Ville en selle » (à découvrir au mois de mai prochain), un moyen original et ludique, à portée européenne, pour sensibiliser nos concitoyens à utiliser leur vélo comme principal mode de déplacement. Maïka est engagée dans l'association « Sport autour du monde », elle participe à la rédaction d'un état des lieux pour faire des propositions, notamment sur la place de la femme dans le sport, pour l'organisation de Paris 2024. Estelle souhaite sensibiliser les habitants d'Albertville à la découverte de notre patrimoine artistique et des artistes qui le créent au quotidien.

Ils s'appellent Louis et Samuel, ils sont étudiants et conseillers

municipaux. Louis est investi dans les nouvelles technologies. Il est le référent de notre territoire au sein de l'association « Les Jeunes élus de Savoie Mont-Blanc ». Samuel est pompier volontaire et participe à la création d'un Conseil Municipal Jeunes pour Albertville.

Cette jeunesse, son dévouement et son enthousiasme nous obligent. Chaque jour nous travaillons en tant qu'élus municipaux pour enrichir l'attractivité de nos écoles, pour créer un environnement favorable à l'apprentissage et l'éducation de nos enfants, pour continuer à faire se révéler d'autres jeunes engagements. Le printemps est là, il nous invite à faire prospérer ces jeunes pousses pleines d'espoir et de talents pour un beau futur !

Albertville autrement

Laurent Graziano, Claudie Ternoy-Léger, Philippe Perrier, Dominique Ruaz, Stéphane Jay, Julien Yoccoz

Courriel : albertvilleautrement@gmail.com

Deux ans après la promesse d'un beau futur, le présent se révèle moins enchanteur, ce mandat serait-il celui du renoncement ? **Finances** : des choix financiers hasardeux entre 2018 et 2020, une dette par habitant 70% supérieure à celle des villes de même catégorie, une volonté de maintenir un fort endettement.

Education : des projets de rénovation bienvenus pour les écoles du Val des Roses et Pargoud mais une politique éducative insuffisante pour lutter contre les inégalités et le décrochage scolaire.

Transition écologique : une cour d'école débitumée mais un parc sacrifié et des terres agricoles artificialisées dans la Plaine de Conflans, absence de rénovation thermique systématique dans le parc locatif social, d'éducation à l'environnement et de

prise en compte du Plan Climat de l'Agglomération.

Social : des habitants logés par la SEM4V réduits à signer des pétitions pour se faire entendre et exiger des conditions de vie décentes, 100 logements sociaux détruits, une flambée des tarifs de l'eau approuvée par les élus de la majorité. **Sécurité** : investissement massif dans la vidéoprotection, technologie perçue comme une solution magique mais pas de moyens humains, éducatifs, sportifs et culturels.

Démocratie locale : des mairies mobiles masquant difficilement le déficit d'écoute, pas de volonté d'expérimenter la participation citoyenne. Face aux difficultés financières le Maire repousse les investissements en fin de mandat et mise sur l'oubli des illusions du « Beau futur ».

Ravivons la flamme

Esman Ergül

Concentration des privilèges en centre-ville.

Vivre en centre-ville ou périr... tel semble être le projet inavouable de l'équipe municipale. Force est de constater à quel point l'iniquité de traitement se creuse entre les administrés du centre-ville et ceux, moins chanceux, de la petite et moyenne couronne d'Albertville.

Cet hiver encore, des secteurs entiers ont souffert d'une mise en valeur à géométrie variable, à la faveur du centre-ville, creusant toujours davantage le fossé social et économique.

Parmi les laissés pour compte de cette politique des œillères, je ne citerais que le secteur de la gare. Pas la moindre animation ni même le plus petit sapin n'est venu égayer la période des fêtes et vacances d'hiver. Aussi, c'est l'image d'un quartier indigent que les Albertvillois et les touristes recevaient de plein fouet en

quittant les quais de la gare.

Que dire du chaos qui a accompagné les premières neiges. Une gestion désastreuse du déneigement a transformé les rues en véritable parcours d'obstacles pour les piétons et les véhicules. Pendant dix jours, les trottoirs et les places de stationnement ont été quasiment impraticables et périlleux.

C'est pourtant bien la commune, en l'absence d'un arrêté municipal, qui est responsable du déneigement non ?

Monsieur le maire a récemment organisé un coup médiatique pour marquer les 30 ans des JO d'Albertville. Il faut rappeler qu'il ne suffit pas de courir devant les caméras pour raviver la flamme de notre cité...

Les Mairies mobiles, c'est reparti !

MAIRIE 2022
MOBILE

Rencontrez Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, accompagné de l'équipe municipale, dans votre quartier

Samedi 19 mars Centre-ville	de 10h à 12h 88 bis rue de la République	Samedi 7 mai Plaine de Conflans	de 10h à 12h Devant l'école
Samedi 2 avril La Contamine	de 10h à 12h Local Commun Résidentiel, 907 chemin des Trois Poiriers	Samedi 14 mai Saint-Sigismond	de 10h à 12h Place de la Croix de l'Orme
Samedi 9 avril Conflans	de 10h à 12h Grande Place	Mercredi 15 juin Val des Roses	de 10h à 12h Rue Commandant Dubois, rond-point devant les commerces
Vendredi 15 avril Quartier de la Gare	de 17h à 19h À côté du P'tit Jo	Samedi 25 juin Champ de Mars	de 10h à 12h Devant l'épicerie
Samedi 23 avril Quartier Albertin	de 10h à 12h 11 chemin du Pont Albertin	Samedi 2 juillet Parc Olympique	de 10h à 12h Parc Olympique, entrée av. Fontanet

Les "Mairie mobile" sont susceptibles d'être reportées en fonction des conditions sanitaires

Plus que quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022 ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur service-public.fr

Il vous faudra préciser :

- si vous votez en France ;
- le nom de votre commune de vote ;
- vos nom et prénom(s) ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre commune. En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés. Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022 et en mairie ou par courrier jusqu'au vendredi 4 mars pour voter lors de l'élection présidentielle. Pour signaler un changement d'adresse dans Albertville ou un changement d'état civil : vous devez indiquer, au plus vite, toutes modifications à apporter sur votre carte

électorale, notamment, sur votre adresse, par mail sur : elections@albertville.fr

Pour plus de renseignements au :
04 79 10 43 63

LA VILLE
D'ALBERTVILLE
RECRUTE

- Un E.T.A.P.S (H/F) (éducateur territorial des activités physiques et sportives)
Date limite de retour des candidatures : 6 mars 2022 inclus.
Poste à pourvoir à partir du 1^{er} mai 2022.

- 3 agents chargés de l'entretien des espaces verts (H/F)
Date limite de retour des candidatures : 6 mars 2022 inclus.
Poste à pourvoir à partir du 1^{er} avril 2022.

Postulez sur www.albertville.fr

Devenez assesseurs ou scrutateurs

Vous avez envie de vous investir dans la vie locale ? Pourquoi ne pas donner quelques heures de votre temps en tant qu'assesseur ou scrutateur ? Dans le cadre

des élections présidentielle et législatives, la Ville d'Albertville lance un appel à bénévoles. En qualité d'assesseur, votre mission sera de tenir un bureau de vote avec les élus municipaux. En qualité de scrutateur, votre mission sera de participer aux opérations de dépouillement des bulletins de vote.

Vous devez être majeur et inscrit sur les listes électorales.

Vous êtes intéressé, contactez le service élections au 04 79 10 43 63.

L'ancien hôpital d'Albertville



A l'origine de la construction de l'ancien hôpital, entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de l'Abérut, il y a de généreux donateurs. En effet, en 1906, Louis Teysier, propriétaire directeur de la jetée de Nice et originaire d'Albertville, « offre gracieusement le terrain » pour aider la municipalité d'Albertville dans son choix concernant l'emplacement du nouvel hôpital. Jean-Baptiste Martin, originaire d'Aix-les-Bains et ayant fait fortune en Amérique, offre 1 million de francs or à l'hospice.

A cette époque, existe un hospice, situé à l'entrée de la commune, quai des Allobroges comprenant une quarantaine de lits sans pharmacie, ni lavabo ou salle de bain, ni réfectoire !

La construction du bâtiment principal de l'hôpital d'Albertville débute en 1912 et est interrompue avec la Première Guerre mondiale. Les travaux reprennent en 1920 et ne seront achevés qu'en 1927. En 1929, l'aile Sud voit le jour et en 1935, sont ajoutés un bâtiment administratif et deux pavillons.

Le premier pavillon, réservé aux malades contagieux à l'origine, deviendra dans les années 60, celui de la médecine générale. Il abrite aujourd'hui la SEM4V. Le second pavillon, d'abord réservé aux militaires, deviendra la maternité d'Albertville. Il accueille désormais des services municipaux dont l'Espace administratif et social (EAS) et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Le bâtiment administratif a, quant à lui, été détruit lors de la reconversion de l'ancien hôpital.



En 1965, des travaux d'agrandissement de l'hôpital sont décidés. Ils mettront une décennie pour être achevés non sans déclencher quelques polémiques quant au financement de l'Etat. « Il faut que la population sache, qu'au début de cette année, une délégation du Conseil d'Administration et le directeur de l'hôpital se sont rendus au Ministère de la Santé pour attirer l'attention de Madame le Ministre sur la pauvreté de la subvention de l'Etat, tout en lui demandant de la parfaire. Hélas, Madame Veil a répondu que la commission administrative avait eu tort de décider, par délibération, que le financement des travaux serait assuré par ses soins. Sans vouloir épiloguer sur la valeur de la réponse, véritable fin de non recevoir, et bien entendu regrettable. » (article paru dans le bulletin municipal de 1975 et signé par Léon Berlioz, maire-adjoint et président du Conseil d'administration).



En 1977, une annexe est construite, une « aile moderne » pour la chirurgie et une clinique semi-privée. Puis en 1979, deux nouvelles unités sont mises en service : celle de soins de surveillance continue destinée aux grands blessés et opérés graves nécessitant des soins de réanimation et celle adjointe à la section de cardiologie avec « bicyclette ergométrique permettant des épreuves d'effort sous contrôle électrocardiographique ».

Il faudra l'attribution de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie de 1992 pour déclencher la construction d'un nouvel hôpital d'une capacité de 190 lits, 4 salles d'opération et un scanner.

Aujourd'hui, l'ancien hôpital accueille différents services administratifs, des associations et l'Espace santé d'Albertville.

Europe restaurée



La statue *Europe* offerte par Pierre Margara à la Ville d'Albertville en 1992, vient de retrouver toute sa beauté. En restauration depuis quelques semaines, elle vient de rejoindre ses quartiers, Place de l'Europe. Célébrée le 9 février dernier, à l'occasion du lancement des festivités des 30 ans des J.O., *Europe* s'est rhabillée d'une nouvelle patine.

Les cinq colombes qui s'envolent de sa main gauche l'associent à la période olympique, comme 5 anneaux représentant l'ensemble des couleurs des drapeaux des 5 continents.

La restauration d'*Europe* confirme la volonté de l'équipe municipale de valoriser mais aussi de restaurer le patrimoine albertvillois et de préserver la mémoire des Jeux Olympiques d'Albertville et de la Savoie.

Festival des jardins alpestres 2022

La 4^{ème} édition du Festival des jardins alpestres se déroulera les samedi 21 et dimanche 22 mai prochains et sera marquée par l'anniversaire des 30 ans des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie. La thématique proposée sera donc « L'étonnant jardin des jeux ».

Comme chaque année, la Ville propose de mettre en valeur les créations d'artistes, de professionnels et d'écoles. L'esplanade, située avenue des Chasseurs Alpins, accueillera cinq jardins éphémères créés

par des équipes professionnelles, qui vont concourir pour le prix décerné le samedi 21 mai à 17h. Un prix du public sera remis début octobre. En complément de ces 5 jardins, plusieurs lycées présenteront également leur jardin éphémère.

Des animations gratuites pour tous seront proposées sur tout le week-end.

Retrouvez le programme du week-end bientôt sur www.albertville.fr



Appel d'air 2022

La Ville d'Albertville poursuit son engagement en faveur des musiques actuelles en reconduisant le dispositif Appel d'air, en partenariat avec l'École Musique & Danse d'Arlysière. Ce dispositif accompagne des groupes de musique amateurs du bassin albertvillois sous la forme d'un parcours, avec différents rendez-vous pour les aider à développer leur projet sur le plan technique et artistique. Découvrez Sand Waves, Saphir, Sébastien D. et Herzel, le **samedi 9 avril à la salle de la Pierre du Roy à partir de 20h.**

Déjeuner avec le patrimoine !

Chaque premier mardi du mois, le service Patrimoine de la Ville d'Albertville vous donne rendez-vous avec le patrimoine d'Albertville. Profitez de votre pause déjeuner pour apprendre. Grâce à une guide-conférencière qui sera allée à la recherche des aventures culturelles, architecturales ou encore sportives d'Albertville, vous pourrez découvrir l'Histoire avec son lot d'anecdotes, d'illustrations ou d'objets et de faits oubliés. A 12h15 et pour une durée de 30 minutes, vous découvrirez, peut-être, les trésors cachés d'Albertville. Chaque conférence est au tarif de 2€ et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant. Les prochaines Pauses Patrimoine à 12h15 :

- **Mardi 1^{er} mars** : La flamme des Jeux. Rendez-vous devant la vasque olympique, à l'angle de l'avenue de Winnenden et de l'avenue Joseph Fontanet

- **Mardi 5 avril** : en programmation
- **Mardi 3 mai** : La statue *Europe* vue par les lycéens de Seconde Histoire des arts du Lycée Jean Moulin
Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville

Et de belles surprises vous attendent pour les futures Pauses Patrimoine à retrouver sur www.albertville.fr

Inscription au 04 79 37 86 85 ou sur patrimoine@albertville.fr



Accompagner les associations au quotidien

La Ville d'Albertville vient d'ouvrir son centre de ressources à la Maison des associations. Nouvel outil d'accompagnement aux associations impulsé par Davy Coureau, conseiller municipal délégué aux solidarités dans la Ville, ce centre est piloté par le service de la Vie associative et s'appuie sur l'expertise de PSA Savoie (Pôle Soutien Associatif).



VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION ? UN PROJET DE CRÉATION ?

Permanence sur rdv
Jeudi 24 mars après-midi

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS EN PRÉCISANT VOTRE BESOIN

maison.associations@albertville.fr // 04 79 32 42 55



Espace ouvert de documentations en accès libre assisté, il propose des ouvrages et revues associatives, des outils documentaires de base, une salle informatique, permettant aux associations d'alimenter leurs connaissances pour aborder le monde associatif.

C'est également un lieu de rencontre où les associations peuvent consulter un conseiller en organisation associative en rendez-vous individuel. Elles peuvent également être orientées vers des permanences-conseils plus pointues ou vers d'autres structures, en fonction des difficultés qu'elles rencontrent. Vous êtes dirigeant, membre ou salarié d'une association, le centre de ressources vous propose :

- Un accompagnement dans votre rôle de dirigeant : conseil en matière de gestion d'association : responsabilité, statut, finances, projet associatif...
- Un accompagnement dans votre rôle d'employeur : conseil en droit social et gestion du personnel, pérennisation des emplois aidés et diagnostic social,
- Une assistance juridique au quotidien,
- Une aide à la rédaction des actes et dossiers administratifs.



Un jeudi par mois sont organisés des accompagnements individuels de 14h à 17h sur rendez-vous ainsi que les « jeudis associatifs » de 18h à 20h. Ces formations gratuites aux dirigeants et bénévoles se déroulent salle Henri Baudin à la Maison des associations.

Le centre de ressources est accessible sur réservation au 04 79 32 42 95 ou par courriel : maison.associations@albertville.fr

Les prochaines permanences du jeudi après-midi de 14h à 17h :

24 mars 5 mai 29
21 avril 23 juin septembre

Rejoignez le mouvement



À Albertville, l'École municipale des sports, c'est aussi pour les adultes. Le service sport-enfance-jeunesse propose gratuitement, aux Albertvillois de plus de

18 ans, une activité sportive, un dimanche par mois de 10h à 11h30.

Vous souhaitez vous initier ou découvrir une activité sportive, l'École municipale des sports pour adultes (EMSA) vous propose différentes disciplines sportives telles que l'escalade, le Tai Chi, le Handi basket ou encore le vélo à assistance électrique.

Les activités proposées se veulent ludiques et accessibles au plus grand nombre quel que soit votre niveau sportif. L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs municipaux et par des associations albertvilloises. Nul besoin d'inscription excepté pour certaines disciplines où le nombre de participants est limité.

L'EMSA encourage à l'activité physique pour préserver sa santé et son bien-être et lutter contre les comportements sédentaires. Elle rencontre d'ailleurs un succès grandissant et se diversifie en

participant à des événements comme Octobre rose. Alors, n'attendez plus, rejoignez le mouvement !

Prochains rendez-vous :

2021 2022
— Ville d'Albertville

EMSA
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR ADULTES
Dimanche de 10h à 11h30

6 MARS // **HANDFIT***
Gymnase Herbert Winter, parc olympique 12 places

3 AVRIL // **TENNIS**
Cours extérieurs, avenue des Chasseurs Alpins

15 MAI // **CROSS FORM URBAIN**
Aires de street work out, avenue des Chasseurs Alpins

12 JUIN // **CIRCUITS À VAE***
Vélo à assistance électrique
Mât olympique, parc olympique Henry Dujol

Renseignements et inscriptions
04 79 10 45 33

Un dimanche par mois, mettez une tenue de sport et venez essayer une nouvelle discipline dans la bonne humeur, à partir de 18 ans.

GRATUIT & SANS INSCRIPTION SAUF MENTION*

www.albertville.fr

Soutien aux initiatives solidaires



solidarité internationale à travers trois coopérations solidaires et en soutenant les initiatives des Savoyards aux quatre coins de la planète. Il lance un appel à projets de solidarité internationale « La Savoie, couleurs du monde » et attribuera un soutien financier de 500 € à 4 000 € à trois types d'initiatives :

- les projets d'appui au développement,
- les actions de sensibilisation à la solidarité internationale,
- l'ouverture au monde des jeunes.

Proposez votre projet et envoyez votre candidature avant le 30 mars à : lasavoiecouleursdumonde@savoie.fr

Plus d'infos sur www.savoie.fr

Depuis 1986, le Conseil départemental de la Savoie s'engage en faveur de la

Course du cœur 2022

Trans-Forme organise la Course du Cœur pour sensibiliser le grand public au don d'organes. 14 femmes et hommes ayant bénéficié d'une transplantation parcourront plus de 750 km de Paris aux Arcs pour témoigner de la réussite de la greffe. Cette 35^{ème} édition se déroulera du 23 au 27 mars 2022. La Ville d'Albertville soutient, comme chaque année, cette manifestation. Les coureurs traverseront la cité de Conflans, le dimanche 27 mars, vanez les encourager en apportant des cœurs sur le parcours.

Plus d'informations : www.trans-forme.org ou www.lacourseducoeur.com



Le Sidaction a besoin de vous

La crise sanitaire a eu un impact direct sur l'ensemble des activités de lutte contre le sida (accompagnement, prévention, consultations médicales, recherche...). Personne ne veut voir le VIH regagner du terrain. À l'occasion du Sidaction, les 25, 26 et 27 mars prochains, les bénévoles unissent leurs forces partout en France pour recueillir vos promesses de dons et comptent sur la mobilisation de tous pour continuer ce combat.

Vous pouvez faire un don à Sidaction :

- Par Internet : www.sidaction.org
- Par téléphone : composez le 110
- Par SMS au 92110 : en envoyant le mot « DON » pour faire un petit don de 5€ (coût d'envoi du SMS gratuit ou inclus dans les forfaits SMS)
- Par courrier : Sidaction
228, rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS



Préparez-vous à la gloire



Événement incontournable des jeunes albertvillois, les Albe'Games reviennent en force pour cette 5^{ème} édition. Cent aventuriers de 12 à 15 ans s'affronteront du 25 au 28 avril prochains pour ce raid aventure organisé par le service jeunesse de la Ville d'Albertville. Ils devront faire preuve de solidarité et d'ingéniosité pour venir à bout des épreuves et déjouer les pièges des maîtres du fort.

Venez vous challenger sur des épreuves d'adresse, de résistance, de force, d'agilité, de stratégie, de malice... Avec une programmation titanesque (karting, ski nautique, course d'orientation...), la version 2022 des Albe'Games devrait encore vous surprendre. Bonne chance à tous les participants et que le sort vous soit favorable !

Inscriptions et renseignements au service Sport enfance jeunesse

04 79 10 45 14 - 04 79 10 45 33

Courriel : sport@albertville.fr ou jeunesse@albertville.fr

Mars

Du 28 février au 5 mars
Tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER D'ALBERTVILLE ET DE LA SAVOIE : 30 ANS DÉJÀ

A l'occasion des 30 ans des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville, Tremplin 92 vous propose la projection des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que les temps forts des jeux. Gratuit.

Espace muséal Tremplin 92



Du 28 février au 13 mars
ATELIER ANNIVERSAIRE AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Choisis le thème de ton atelier et viens partager un souvenir unique avec tes copains. 6-7 ans : mosaïque ou poterie, 8-12 ans : mosaïque, poterie, dorure, écriture, jeux de piste ou chasse au trésor. Tarifs : 60 € jusqu'à 10 enfants. 5 €/enfant supplémentaire dans la limite de quinze enfants. Réservation au 04 79 37 86 85 (2 semaines au minimum avant la date souhaitée)

Musée d'art et d'histoire de Conflans

Mardi 1^{er} mars - 12h15
PAUSE PATRIMOINE
LA FLAMME DES JEUX (VASQUE ET FLAMBEAU)

Vous reprendrez bien un peu de Jeux olympiques ? Sur le temps du déjeuner, en compagnie d'un guide-conférencier, venez goûter à la ville olympique ! Durée : 30 minutes. Tarif : 2€ Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant. Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv devant la vasque olympique, angle de l'avenue Winnenden et de l'avenue Joseph Fontanet



Mercredi 2 mars - 12h
PAUSE RISQUE MÉTÉO

Pendant 1h, un expert vous explique tout en illustrant concrètement son propos par des cartes, des images d'archives ou d'autres supports. Vous pourrez ainsi apprendre à mieux appréhender les diverses situations liées au risque météo.

Entrée du chemin du Coq



Mercredi 2 mars - 14h30 à 16h30
ENIGMES AU PARC OLYMPIQUE

Venez découvrir l'histoire des Jeux olympiques entre copains. Des jeux et des défis pour se challenger et s'amuser ! De 12 à 15 ans. Durée : 2h. Tarif : 4€. Gratuit pour l'adulte accompagnant (limité à 1 adulte/jeune). Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv au Parc olympique, au pied du mât olympique avenue Joseph Fontanet



Vendredi 4 mars - 14h30
VISITE GUIDÉE : A LA DÉCOUVERTE DU PARC OLYMPIQUE

De la halle où se dérouleront les épreuves de patinage artistique et de short-track jusqu'au stade qui accueille le patinage de vitesse en passant par le mât des cérémonies autour duquel se déploie la féérique cérémonie d'ouverture, le Parc olympique Henry-Dujol vibre encore au rythme des Jeux olympiques de 1992. 5 €/personne. Tarif réduit : 2,50 € (+ de 65 ans, bénéficiaires du RSA, chômeurs, 12/18 ans, étudiants jusqu'à 26 ans.). Gratuit pour les moins de 12 ans

Inscription au 04 79 37 86 85

Rdv devant la vasque olympique, angle de l'avenue Winnenden et de l'avenue Joseph Fontanet

Dimanche 6 mars - 10h à 11h30
EMSA - HANDFIT

Ouvert à tous à partir de 18 ans. Gratuit. Inscription au 04 79 10 45 33

Gymnase Herbert Winter, Parc Olympique



Jeudi 10 mars - 20h
CONCERT - KELLYLEE EVANS

Tout Public. Plein Tarif : 29€. Tarif Réduit : 16€

Dôme Théâtre



Mardi 15 mars - 7h45 à 11h15
DON DU SANG

Salle René Cassin



Jeudi 17 mars - 20h
THÉÂTRE - LE PETIT CHAPERON ROUGE

Tout en reprenant les grandes lignes du conte du Petit Chaperon Rouge, Joël Pommerat propose d'entrer dans sa propre version de l'histoire. Cette réécriture contemporaine met en scène une mère seule et débordée, une grand-mère tout aussi seule mais délaissée, et une enfant qui se questionne, consciente de sa place et de son rôle dans la succession des générations à venir. Tout public. Plein Tarif : 25€. Tarif réduit : 16€

Dôme Théâtre



Samedi 19 mars - 10h à 12h
MAIRIE MOBILE

Centre-ville. 88 bis rue de la République



Dimanche 27 mars
COURSE DU CŒUR

Venez encourager les coureurs lors de leur traversée de Conflans en apportant des cœurs sur le parcours.

Conflans

www.lacourseducoeur.com



Lundi 28 mars - 20h30
CONCERT DE RENAUD CAPUÇON & GUILLAUME BELLOM

Tarifs (hors frais de location) : parterre : 39 € - Galerie : 25 €

Dôme Théâtre



Jeudi 31 mars
CIRQUE - MONSTRO

Dans un espace qui pourrait s'apparenter à une étrange forêt, sept interprètes se déplacent à l'unisson, sur le sol et dans les airs. Ils rivalisent de dextérité, prennent des risques à couper le souffle et repoussent les limites de leur discipline, le mât chinois. Tout public. Plein tarif : 25€. Tarif réduit : 16€

Dôme Théâtre



Avril

Samedi 2 avril - 10h à 12h
MAIRIE MOBILE

La Contamine. Local Commun Résidentiel, 907 chemin des Trois Poiriers



Samedi 2 avril - 10h30
AMÉRIQUE LATINE

Rencontre auteur avec Clara Arnaud. Dans le cadre des Renc'Arts organisés par la bibliothèque de Gilly-sur-Isère. Entré libre. Gratuit et sans inscription. Informations au 04 79 10 44 72

Médiathèque Albertville

Dimanche 3 avril - 10h à 11h30
EMSA - TENNIS

Ouvert à tous à partir de 18 ans. Gratuit et sans inscription

Complexe multisports (chemin des Trois Poiriers)



Vendredi 8 avril - 17h30 à 22h
SOIRÉE JEUX

Venez jouer en famille, entre amis, entre voisins, découvrir des jeux de société simples ou originaux, jeux d'ambiance ou de stratégie. Possibilité de manger sur place (repas non fourni). Gratuit - Tout public - Sans inscription

Médiathèque Albertville

Samedi 9 avril - 10h à 12h
MAIRIE MOBILE

Conflans. Grande Place



ATTENTION, PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES

Samedi 9 avril - 20h
CONCERT APPEL D'AIR

(Musiques actuelles). Sand Waves, Saphir, Herzel, Sebastian. Entrée libre. Salle de la Pierre du Roy



Samedi 9 et dimanche 10 avril
10h à 18h

EXPOSITION LE MONDE DES DINOSAURES

A la maison, ça ne parle que de tyrannosaures, tricératops et autres ptéranodons ? Vous n'y comprenez rien ? L'expo "Le monde des dinosaures" est l'occasion pour toute la famille d'en savoir davantage et de rencontrer les Géants du Mésozoïque ! Tarif : 10€, gratuit pour les moins de 3 ans.

Halle Olympique



Mercredi 13 avril - 15h30 à 19h30
DON DU SANG

Salle de la Pierre du Roy



Vendredi 15 avril - 17h à 19h
MAIRIE MOBILE

Quartier de la Gare. A côté du P'tit Jo



Samedi 23 avril - 10h à 12h
MAIRIE MOBILE

Quartier Albertin. 11 chemin du Pont Albertin



Samedi 23 avril - 20h
LE LAC DES CYGNES

Le Saint-Petersbourg Festival Ballet présente une féerie de beauté, d'élégance et de grâce. Une œuvre d'art accomplie accompagnée par l'orchestre live. Enfant (- de 12ans) : 27 €. Adultes : de 39 à 68 €

Halle Olympique



Samedis 23 et 30 avril
9h-10h pour les 3-6 ans
10h30-12h30 pour les 7-12 ans

ATELIERS CODAGE INFORMATIQUE ET ROBOTIQUE

Animés par Tifenn Tresallet. A travers un atelier ludique et sans écran, les enfants vont s'initier au codage informatique et découvrir deux robots. Ateliers gratuits, places limitées, inscriptions au 04 79 10 44 78

Médiathèque Albertville

Lundi 25 au jeudi 28 avril
ALBE'GAMES

Raid aventure pour les 12 - 15 ans. Inscriptions et informations au Service Sport Enfance Jeunesse - 04 79 10 45 14 jeunesse@albertville.fr



Mercredi 27 avril - 14h à 18h
APRÈS-MIDI JEUX

Venez jouer en famille, entre amis, entre voisins, découvrir des jeux de société simples ou originaux, jeux d'ambiance ou de stratégie... Il y en a pour tous les goûts ! Gratuit - Tout public - Sans inscription

Médiathèque Albertville



Samedi 30 avril - 8h à 18h
FOIRE DE PRINTEMPS

Artisans, producteurs locaux, camelots, vêtements, matériel agricole, outillage, bestiaux, animations musicales, jeux... Et cette année, pour la première fois à Albertville : concours départemental de vaches de la race abondance avec le Syndicat Nord Isère de la race abondance. Environ 100 vaches sur le parking du pénitencier.

Cours de l'Hôtel de Ville



SUIVEZ-NOUS SUR
WWW.ALBERTVILLE.FR
ET SUR FACEBOOK
@VILLE D'ALBERTVILLE

Tous les événements sont soumis à la réglementation en vigueur dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.





- Ville d'Albertville



**30
ANS**

**JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
D'ALBERTVILLE ET DE LA SAVOIE**

**ÉVÈNEMENTS
TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE**

